Carrières sur-Seine.fr

L’éco-fourrière des Quarante-Sous

L’éco-fourrière, rue des Quarante-Sous, située à Poissy est une fourrière intercommunale automobile et animale.

Gérée par le Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) qui regroupe 43 communes, la fourrière a été créé en 2022. Elle permet d’accueillir 158 places voitures, 68 places poids lourds et caravanes,19 boxes pour chiens et 16 cages pour chats.
La fourrière automobile assure le gardiennage des véhicules faisant l’objet d’une réquisition d’enlèvement ordonnée par les services de polices municipale ou nationale, de la gendarmerie ou d’une donation des particuliers.

La fourrière animale assure la garde des animaux en état de divagation (errants) sur la voie publique couvrant l’ensemble des communes membres ou EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) adhérents.

Seuls les services municipaux des communes sont autorisés à déposer des animaux en fourrière.

Les animaux dont les propriétaires n’ont pu être retrouvés, durant le délai légal de fourrière de 8 jours ouvrés, sont alors transférés à la SPA de Plaisir afin de pouvoir y être adoptés par une nouvelle famille.

Infos pratiques

Horaires d’ouverture au public :

Lundi au vendredi : 9h – 18h
Samedi : 9h – 12h

Fermée les jours fériés

Horaires du lundi 6 au samedi 11 mai :

	Matin : 9H À 12H	**Après-midi : 14H À 18H**
Lundi 6 mai	Accueil sans RDV	Accueil sur RDV au 01 39 65 23 76
Mardi 7 mai	Accueil sans RDV	Accueil sur RDV au 01 39 65 23 76
Mercredi 8 et jeudi 9	Fermé	Fermé
Vendredi 10 mai	Accueil sans RDV	Accueil sur RDV au 01 39 65 23 76
Samedi 11 mai	Accueil sans RDV	Fermé

Liens utiles
Fourrière automobile et animale